



## Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

26 | 2010

Partenariat : pour une coopération sans  
compromission

---

# Brève histoire du partenariat au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

François Mabile

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/836>

ISBN : 978-2-918362-44-9

ISSN : 2105-2522

### Éditeur

Médecins du Monde

### Édition imprimée

Date de publication : 24 septembre 2010

ISSN : 1624-4184

### Référence électronique

François Mabile, « Brève histoire du partenariat au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement », *Humanitaire* [En ligne], 26 | 2010, mis en ligne le 07 janvier 2011, consulté le 08 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/836>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# Brève histoire du partenariat au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

François Mabile

---

- 1 Si elle est aujourd'hui très répandue, la notion de partenariat recouvre des réalités très différentes, héritage de généalogies fort variées. L'une d'entre elles remonte aux réseaux militants catholiques, liés à l'émergence d'un internationalisme catholique au tournant des années 1960. Créé en 1961 sous le nom de Comité Catholique Contre la Faim, devenu en 1966 Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, le CCFD est la principale organisation chrétienne à avoir réfléchi à la notion de partenariat et à l'avoir mise en pratique durant les années 1970. Il n'est pas certain que les exigences de l'époque se retrouvent dans les mêmes termes, aujourd'hui, au sein de cette association<sup>1</sup>.

## Partenariat et éducation au développement

- 2 Dans son évaluation de l'année 1969, le CCFD prit conscience des limites de son action : d'une part ses microprojets restaient encore trop souvent cantonnés à un diocèse ou à un mouvement catholique particulier ; d'autre part, en France, les premiers sondages sur l'état de l'opinion à l'égard de l'aide au développement manifestaient qu'un long chemin restait à parcourir pour transformer connaissances et attitudes. La phrase choc que le chroniqueur de Paris-Match Raymond Cartier avait lâchée en 1966 - « la Corrèze plutôt que le Zambèze » - avait encore de beaux jours devant elle !
- 3 Pour le CCFD, cette réalité posait un double problème : celui de son insertion dans le dispositif pastoral de l'Église catholique et celui, plus spécifique, de sa pédagogie. Ces aspects seront traités progressivement dans le courant de la décennie 1970, l'équipe dirigeante du CCFD améliorant son dispositif d'éducation au développement et approfondissant par la même occasion sa compréhension du partenariat.

## Un double dispositif pastoral : l'éducation au développement centrée sur le projet, moyen de solidarité et moyen d'animation

- 4 Les notions de partenaire et de projet font alors l'objet de réflexions croisées aussi bien en France que dans les pays du Sud. En ce début des années 1970, le travail d'éducation à partir des projets repose sur trois aspects :
- 5 – le projet comme moyen de solidarité internationale : le CCFD y aborde les problèmes de transferts de fonds, de pouvoir, l'idée de programmes, les questions d'évaluation ;
- 6 – le projet comme moyen d'animation de l'opinion, d'où la cohérence entre le choix des projets et la démarche d'animation, la possibilité de dégager une pédagogie de formation à partir des projets ;
- 7 – le projet comme opportunité de rencontre (la « solidarité par la rencontre »). Dans les années 1950, bien avant la naissance du futur CCFD, un certain nombre d'initiatives dans le domaine de la paix s'étaient appuyées sur une pédagogie de la rencontre (pèlerinages internationaux, jumelages, etc.). Deux décennies plus tard, l'association catholique intégrera donc la rencontre de l'altérité dans son approche éducative, via les partenaires « promoteurs de projets ».
- 8 De ces sessions de formation centrées sur les projets et les partenaires, émergent progressivement quelques convictions fortes du CCFD : le développement est l'œuvre de tous les hommes ; les partenaires sont indistinctement chrétiens ou non ; le critère de sélection des projets repose, in fine, sur la manière dont leurs promoteurs sont engagés dans un processus de développement et de libération. Autrement dit, est partenaire du CCFD celui qui, dans son pays, est un acteur de changement social.

### « Ici et là-bas », où l'éducation au développement comme pédagogie de la socialisation politique

- 9 C'est en 1974 que l'on retrouve, sous la plume de la responsable des projets en Amérique latine, le jugement le plus clair sur l'évolution du CCFD : « À travers la campagne que nous conduisons, il ne s'agit donc pas simplement d'aider, mais de contribuer à créer de nouveaux types de relations entre notre peuple et les peuples du tiers-monde, cette relation ne devant pas être seulement proposée à travers un "discours", mais étant expérimentée et vécue à travers notre propre pratique ». « Il n'y a pas "eux" et "nous" ("nous" qui les aidons et "eux" qui reçoivent notre aide). Il y a "eux et nous ensemble" engagés dans l'aventure d'un développement solidaire ».
- 10 Ce qui se lit dans ces lignes est en fait une double remise en question des relations du type « donateurs-bénéficiaires » pour y substituer des relations du type « partenaires » et cela tant au niveau des critères de choix des projets, du choix proprement dit de leur gestion, que dans la recherche sur la conception du développement ou sur l'information à diffuser et à promouvoir. S'il y a réciprocité dans la notion de partenariat, c'est que le CCFD doit être aussi un partenaire pour les acteurs de changements du « Sud » : concrètement, cela signifie qu'au-delà de l'aide financière apportée, le CCFD agit, en France, comme acteur de changement. D'où l'insistance apportée sur la sensibilisation de l'opinion publique, d'où

également la prise en compte de la dimension politique dans les écarts de richesse entre le Nord et le Sud ainsi que la volonté d'interpeller les différents partis politiques sur leur programme dans le domaine de l'APD.

- 11 Le projet apparaît ainsi à la fois comme un moyen de soutien d'actions de développement, un apprentissage de la relation avec des partenaires, un instrument de formation - de « conscientisation » dans le vocabulaire de l'époque hérité du pédagogue brésilien Paulo Freire - du public français.

## « Vingt-cinq artisans du développement nous parlent »

- 12 Lors de la première Rencontre nationale du CCFD en 1977, son président, Philippe Farine, mit en exergue les traits saillants du credo de l'organisation, en usant d'un vocabulaire en vogue à l'époque. L'éducation y est décrite comme prioritaire, afin de transformer les « structures de domination et d'exploitation » tandis que le développement est associé à la « libération ». Le dirigeant de l'association rappelle encore que le choix des projets constitue un « acte politique ». Avec un talent oratoire confirmé, le président du CCFD clame ainsi :
- 13 « Le partenariat ne se construit pas en un jour : il est le produit d'un long cheminement au cours duquel, peu à peu, les relations se transforment et où, peu à peu, chacun découvre l'autre et, en le découvrant, estime que cela vaut la peine de coopérer (au sens étymologique du terme : coopérer = travailler ensemble). Car, bien entendu, le partenariat ne se décrète pas : pour devenir partenaires il faut "choisir" et "être choisi". Autrement dit, ce n'est pas par une quelconque décision unilatérale qu'on le devient, mais bien par découverte réciproque, reconnaissance des convergences, "consentement mutuel" pourrait-on dire... Ce qui veut dire très concrètement que c'est parce que le CCFD est ce qu'il est que les partenaires [...] ont choisi de travailler avec lui. Si le CCFD délivrait une autre image, s'il vivait une autre pratique, s'il tenait un autre discours... il n'aurait pas ces partenaires-là. Et réciproquement, bien sûr... On peut dire "Dis-moi quel est ton partenaire et je te dirai qui tu es". [...]
- 14 La pratique du partenariat nous oblige, bien entendu, à construire notre propre démarche en y intégrant l'apport de nos partenaires... Autrement dit, elle implique la prise en compte des interpellations que les peuples du tiers-monde adressent à chacun de nous personnellement et à nous tous collectivement. [...] Nous sommes, au CCFD, des personnes, des mouvements, des groupes enracinés dans notre réalité sociale qui, à partir de cette réalité qu'ils veulent changer, établissent des liens de solidarité. C'est parce que dans notre pratique, l'un et l'autre sont intimement liés que l'on peut dire que la mise en relations de l'un et de l'autre est un élément spécifique, révélateur de cette pratique ».

---

## NOTES

1. Pour un complément sur l'histoire, mais également sur la conception actuelle du partenariat au CCFD, on se reportera aux interventions de Xavier Ricard, actuel directeur du Partenariat international au CCFD-Terre solidaire, au cours de la table ronde, dans ce numéro, pp. 12-35.

---

## RÉSUMÉS

Si elle est aujourd'hui très répandue, la notion de partenariat recouvre des réalités très différentes, héritage de généalogies fort variées. L'une d'entre elles remonte aux réseaux militants catholiques, liés à l'émergence d'un internationalisme catholique au tournant des années 1960. Créé en 1961 sous le nom de Comité Catholique Contre la Faim, devenu en 1966 Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, le CCFD est la principale organisation chrétienne à avoir réfléchi à la notion de partenariat et à l'avoir mise en pratique durant les années 1970. Il n'est pas certain que les exigences de l'époque se retrouvent dans les mêmes termes, aujourd'hui, au sein de cette association.

## AUTEUR

### FRANÇOIS MABILLE

François Mabile est chercheur à l'Université de Lille - Nord de France (UCLille - Fédération universitaire et polytechnique de Lille). Il est notamment l'auteur de *Approches de l'internationalisme catholique*, Paris, L'Harmattan, 2001, 241 p. Sur le thème développé dans son article par l'auteur, on se reportera pour plus de détails à l'article « L'action humanitaire comme registre d'intervention de l'Église catholique sur la scène internationale », dans la revue *Genèses*, n° 48, sept. 2002, pp. 30-51.